

Communiqué de presse

Moniteur de retraite – enquête concernant l’opinion de la population suisse sur le 2^e pilier et le départ à la retraite

Les trois quarts de la population suisse estiment qu’une réforme de la prévoyance vieillesse est nécessaire et presque les deux tiers conçoivent de travailler volontairement au-delà de l’âge légal de départ à la retraite.

- **70 % des personnes interrogées s’attendent à ne pas pouvoir maintenir leur niveau de vie habituel avec seulement l’AVS et la caisse de pension.**
- **Le nombre de personnes sans caisse de pension a doublé entre 2022 et 2024, passant de 6 à 12 %.**
- **Bien que les femmes pensent disposer d’une moins bonne couverture financière pour la retraite que les hommes, leur regard sur le départ à la retraite est aussi positif que celui des hommes.**
- **La rente mensuelle reste le mode de versement préféré pour percevoir le capital de la CP.**

AXA Investment Managers Suisse a mené sa 14^e enquête concernant l’opinion de la population suisse sur la retraite et le 2^e pilier. Les principaux thèmes de l’étude de cette année sont l’évaluation de la couverture financière pour la vieillesse et les différents moyens pour combler l’écart entre le dernier salaire et les prestations de l’AVS et de la caisse de pension. Les Suisses ont aussi été interrogés sur l’équité intergénérationnelle et sur la confiance qu’ils accordent aux acteurs de la prévoyance vieillesse. Le Moniteur de retraite ne reflète pas seulement l’opinion des personnes qui sont affiliées à une CP, mais bien de l’ensemble de la population.

Les Suisses portent un regard plutôt positif sur le départ à la retraite, mais leur optimisme dépend toutefois de leur couverture financière : les personnes qui jugent leur couverture insuffisante, qui épargnent peu ou qui ne sont pas en mesure d’épargner se disent moins enthousiastes. En revanche, les retraités portent un regard plus positif sur la retraite que les non-retraités. L’étude révèle des lacunes dans la prévoyance financière pour le grand âge et met en évidence des différences significatives selon le sexe, l’âge, la catégorie de pouvoir d’achat et le taux d’occupation.

Sur une échelle de 1 (très mauvaise) à 10 (très bonne), les hommes évaluent leur couverture financière à 6,4 en moyenne, contre 5,4 pour les femmes. Les retraités estiment avoir la meilleure couverture



financière (6,9), la tranche d'âge des 40 à 64 ans donne une valeur intermédiaire (5,9), tandis que les 18 à 39 ans l'évaluent à 5,2. Toutes ces valeurs sont en légère baisse par rapport à la moyenne de l'an dernier. Avec une valeur de 3,3 sur 10, les personnes interrogées parmi la catégorie de pouvoir d'achat la plus basse jugent que leur couverture financière est particulièrement mauvaise. Seules 12 % d'entre elles environ pensent qu'elles pourront « sûrement » ou « probablement » maintenir leur niveau de vie à la retraite rien qu'avec l'AVS et la caisse de pension. Les personnes qui partagent cet avis sont 24 % dans la classe moyenne inférieure, 39 % dans la classe moyenne supérieure, et 36 % dans la classe de pouvoir d'achat la plus élevée. Alors que pratiquement la moitié (49 %) des retraités déclarent qu'ils peuvent couvrir leur niveau de vie habituel avec la rente de l'AVS et de la caisse de pension, seulement 19 % des actifs sont du même avis. Le nombre de personnes sans caisse de pension a doublé entre 2022 et 2024, passant de 6 à 12 % ; une personne sur huit n'a donc pas de caisse de pension ou pas d'argent dans le 2^e pilier.

Comment combler la perte de revenus liée au départ à la retraite ?

Dans l'ensemble, 70 % de la population suisse pense qu'elle ne pourra « probablement pas » ou « sûrement pas » maintenir son niveau de vie habituel grâce à l'argent de l'AVS et de la caisse de pension, ou qu'elle n'a pas pu le faire. En moyenne, les personnes interrogées s'attendent à percevoir 57 % (hommes : 58 % ; femmes : 56 %) de leur dernier salaire sous forme de rente de l'AVS et de la caisse de pension, une valeur légèrement plus élevée que celles des années précédentes. Les sans-emploi, les personnes qui appartiennent à la catégorie de pouvoir d'achat la plus basse ou qui estiment que leur couverture financière est mauvaise donnent des valeurs nettement plus faibles, comprises entre 46 et 49 %.

Comment améliorer la situation financière des retraités ? 62 % des personnes interrogées déclarent épargner en plus de l'AVS et de la caisse de pension, 42 % diminueront leurs dépenses à la retraite, et un tiers se préparent pour la retraite avec un logement en propriété. Pour les personnes qui sont en mesure d'épargner, l'épargne fiscalement déductible du pilier 3a arrive en première position, suivie par le compte d'épargne, le logement en propriété, les titres et les versements volontaires à la caisse de pension. Un nombre significativement plus élevé de personnes sont en mesure d'épargner dans la catégorie de pouvoir d'achat la plus élevée (67 %) et la classe moyenne supérieure (76 %) que dans la catégorie des plus bas revenus (25 %) et la classe moyenne inférieure (58 %).

Werner E. Rutsch, membre du directoire d'AXA Investment Managers Suisse, déclare : « On peut se réjouir que la population suisse épargne de manière proactive et responsable pour ses vieux jours. Mais ce sont surtout les personnes aux revenus élevés qui peuvent épargner – la catégorie de pouvoir d'achat la plus basse n'en a guère la possibilité. Elle devra se restreindre plus que les autres lorsque viendra la retraite. »



Les Suisses veulent plus que jamais continuer à travailler pour le plaisir à la retraite

En cette année 2024 ponctuée par plusieurs votations en matière de prévoyance, presque les trois quarts (73 %) des personnes interrogées estiment qu'une réforme de la prévoyance est nécessaire, soit un peu moins qu'en 2023 (79 %). La proportion de femmes en faveur d'une réforme de la prévoyance professionnelle est légèrement supérieure à celle des hommes : 75 et 71 %, respectivement.

Afin d'atténuer une éventuelle baisse des rentes versées par les caisses de pension, les mesures les plus susceptibles d'être acceptées sont l'épargne volontaire et fiscalement déductible, les versements avant même l'âge de 25 ans et la promotion du travail à temps partiel volontaire des plus de 65 ans. S'agissant de la poursuite du travail à l'âge de la retraite, les choses ont beaucoup évolué ces dernières années : presque les deux tiers (65 %) des personnes interrogées peuvent aujourd'hui imaginer travailler volontairement au-delà de l'âge légal de départ à la retraite, quand elles n'étaient que 41 % en 2016. Elles accorderaient alors une grande importance à la flexibilité géographique et des horaires. La nécessité de continuer à gagner de l'argent ou d'épargner n'est pas la seule raison qui pourrait pousser les Suisses à travailler plus longtemps : ils le feraient avant tout pour le plaisir ou si cela leur procurait de la satisfaction. Cependant, seules 34 % des personnes interrogées estiment réaliste de pouvoir disposer d'un travail rémunéré après leur départ à la retraite.

Werner E. Rutsch insiste sur un point : « La question de la poursuite du travail après le départ à la retraite a pris énormément d'importance – non seulement pour les travailleurs et les retraités eux-mêmes, mais aussi pour les employeurs compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les entreprises cherchent manifestement à impliquer davantage les personnes âgées, mais la réglementation doit maintenant aussi les y aider. Les retraites partielles, les allègements fiscaux ou une adaptation des cotisations liées à l'âge versées aux caisses de pension seraient par exemple des mesures possibles. »

Faut-il de nouvelles sources de financement pour garantir les rentes ?

Cette année, nous avons pour la première fois interrogé la population suisse pour savoir si elle pouvait envisager une réduction des dépenses fédérales et/ou des augmentations d'impôts afin d'améliorer les prestations des caisses de pension. Les 57 % de personnes interrogées qui sont « plutôt en faveur » ou « certainement en faveur » d'une réduction des dépenses fédérales préféreraient que nous fassions des économies sur les dépenses pour l'étranger (70 %), l'armée (49 %) et l'agriculture (34 %). Si, en revanche, des impôts supplémentaires nouveaux devaient être prélevés, chose que préconisent 26 % des personnes interrogées, ces derniers devraient prendre la forme de taxes sur les transactions financières (84 %) ou de droits de succession (61 %).

Dans l'hypothèse où les personnes interrogées partiraient à la retraite aujourd'hui, 45 % opteraient pour le versement de leur avoir de prévoyance sous forme de rente mensuelle, 24 % pour un mélange de rente et



de versement en capital, et 17 % pour un versement unique en capital. Le versement de la totalité de la somme a gagné en popularité depuis l'an dernier (13 %), ce que l'on peut sans doute expliquer par la bonne année boursière 2023, entre autres raisons. Les Suisses sont unanimes sur l'âge de la retraite souhaité : tous veulent prendre leur retraite entre 63 et 65 ans.

Équité intergénérationnelle et inquiétudes sur le financement de la prévoyance

Le Moniteur de retraite établi par AXA Investment Managers Suisse intègre par ailleurs le thème de l'équité intergénérationnelle, cette année. Il pose notamment la question suivante : « Qu'est-ce que les jeunes peuvent apprendre des retraités et vice versa ? » 30 % des personnes interrogées n'ont rien répondu à la question de savoir ce que les jeunes pouvaient apprendre de leurs aînés. Un quart ont répondu « épargner » et « faire preuve d'humilité ». « S'occuper tôt de la prévoyance vieillesse » arrive en deuxième position. À l'inverse, 56 % ne savent pas ce que les personnes âgées pourraient apprendre des jeunes. Les personnes interrogées sont surtout d'avis que les retraités d'aujourd'hui auraient dû profiter davantage de la vie.

En ce qui concerne la situation financière, 31 % des personnes interrogées estiment que la situation des retraités est pire que celle des non-retraités. Et c'est ce que les retraités disent eux-mêmes. Quant au financement de la prévoyance vieillesse, près des deux tiers (64 %) des personnes interrogées s'inquiètent surtout du fait que chacun(e) ne pense plus qu'à lui/elle-même et non à la société. Pratiquement une personne sur deux (49 %) se dit préoccupée par le fait que l'on n'épargne pas suffisamment aujourd'hui et que, par conséquent, il n'y aura plus de fonds de prévoyance des 1^{er} et 2^e piliers pour elle-même. La troisième crainte la plus évoquée est, dans une certaine mesure, en contradiction avec la précédente : 45 % des Suisses pensent qu'ils versent beaucoup plus d'argent dans la prévoyance (1^{er} et 2^e piliers) qu'ils n'en recevront à la retraite.

En conclusion, à qui M. et M^{me} Tout-le-Monde font-ils confiance quand il s'agit de la sécurité de la prévoyance vieillesse ? Les personnes interrogées témoignent toujours la plus grande confiance à leur employeur, suivi par le Conseil fédéral et l'Union syndicale. La confiance dans les réseaux sociaux et les partis politiques est au plus bas. Les associations professionnelles inspirent peu confiance, comme l'an dernier.

En conclusion, **Werner E. Rutsch** lance un avertissement : « Nous devons redoubler d'efforts dans les années à venir, tant sur le plan politique que sociétal, si nous voulons garantir la prévoyance vieillesse pour toutes les couches de la population. Des mesures doivent être examinées sur tous les fronts, des mesures qui concernent aussi bien les jeunes travailleurs que ceux qui ont déjà atteint l'âge de la retraite. »



Tous les résultats du sondage sont disponibles en ligne dans la rubrique [« Résultats de l'enquête »](#).



Contact

Elke Schaller
elke.schaller@axa-im.com
+41 (0) 58 360 78 78

Sabina R. Korfmann-Bodenmann
s.korfmann@kccc.ch
+41 (0) 43 244 87 37

Rendez-vous sur notre site www.axa-im.ch ou  

Méthodologie

L'étude est fondée sur une enquête menée auprès de 1 200 personnes âgées de 18 ans et plus au sein de la population suisse (Suisse alémanique, Suisse romande et Tessin compris), dont 333 retraités. Elle a été menée auprès d'un panel en ligne entre le 18 avril et le 10 juin 2024. L'étude est représentative de la population.

À propos d'AXA Investment Managers

AXA Investment Managers (AXA IM) est un gestionnaire d'actifs de premier plan à l'échelle mondiale. Nous proposons des opportunités d'investissement diverses dans le monde entier, dans les classes d'actifs traditionnelles comme dans les classes alternatives. Nos produits contribuent à la croissance et à la diversification des portefeuilles, tout en générant de la performance sur le long terme et de la valeur ajoutée pour nos clients. AXA IM gère environ 859 milliards d'euros d'actifs*, dont 480 milliards d'euros** d'investissements ESG et de stratégies d'impact ou de durabilité. Nous voulons faire progresser la société. C'est pourquoi nous investissons dans les choses qui comptent. En tant que gestionnaire d'actifs responsable, nous entendons faire respecter les principes ESG dans l'ensemble des entreprises dans lesquelles nous investissons – que ce soit par la sélection des actions, nos choix commerciaux ou encore la culture d'entreprise. AXA IM emploie plus de 2800 collaborateurs à travers le monde, répartis entre 23 bureaux dans 18 pays. AXA IM fait partie du groupe AXA, un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs. **

* À fin mars 2024, sociétés non consolidées comprises.

** À fin décembre 2023.

Avertissement à caractère général

AXA Investment Managers met à disposition les présentes informations à des fins publicitaires. Elles s'adressent aux investisseurs professionnels selon le droit suisse. Elles ne constituent ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente pour des instruments de placement. Les opinions exprimées dans le présent document reflètent l'analyse d'AXA Investment Managers au moment de sa publication. Cette analyse peut évoluer à tout moment sans préavis. AXA Investment Managers décline toute responsabilité et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations mises à disposition. Les investisseurs particuliers sont invités à prendre contact avec leur conseiller en placements. AXA Investment Managers, Affolternstrasse 42, CH-8050 Zurich.